

□

**PROCES VERBAL DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE, ET DES
CONDITIONS DE TRAVAIL**

26 novembre 2013



Étaient présents:

Représentants de l'administration:

M. Jean François Balaudé – Président de l'Université, M. Didier Ramond Directeur Général des Services, M. Jean Marc Marty – Directeur Générale Adjoint des Services, M. Jean Luc Guinot – Conseiller de prévention

Représentants du personnel BIATSS et Enseignants:

M. Régis Starostka – CRI (CGT), Mme Zéroual – UFR SPSE (CGT), Mme Elisabeth Brunet – SAS (CGT), M. Didier Chatignon – Unité de Sécurité Générale (UNSA), Mme Mireille Blayo- Infirmière (UNSA), Mme Ana Claudia Fonseca Brefe -Direction de la recherche (UNSA), Me Annie Dufraisse – UFR SITEC (SNASUB), M. Thierry Labica – UFR Langues (SNESUP), M. Frédéric Dufaux – Département de Géographie (SNESUP), Me Fave Bonnet Marie Françoise SPSE (SGEN)

Invités permanents:

M. Jean Luc Puichaud-Chaudot – Moyens Généraux et Sécurité
Dr Mylène Bourennane – médecin directeur
Dr Florence Dubar – Médecin de prévention
Me Christiane Bougan – Ville d'Avray
Me Thirion Mireille – chargée de prévention MAE

Membres excusés:

Mr Poquillon Pierre- Inspecteur santé et sécurité

Invités à la séance:

Mr Patrick Bobin – Adjoint directeur du patrimoine, Mr Stéphane Brette – Vice Président Patrimoine et développement durable.

Non venu : Mr Laurent Perl-Etudiant

Début de la séance: 15H

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du CHSCT du 4 juin 2013
2. Suivi des points soulevés au dernier CHSCT : étude Ademe, fauteuil d'évacuation PMR, ascenseurs et contrat ascensoriste, déneigement, défibrillateurs
3. Amiante et retour sur les travaux de désamiantage
4. Point sur le programme des travaux

5. Point général sur la rentrée universitaire : conditions d'accueil des étudiants, conditions de travail
6. Point sur l'occupation des salles de cours
7. Bilans accidents de travail, arrêts maladie
8. Observations des registres hygiène et sécurité
9. Cellule sécurité incendie : point sur la sécurité, calendrier d'exercices d'évacuation, guides d'évacuation
10. Document unique

Questions diverses :

- Me Zouita sera-t-elle remplacée ?
- Journée Sida avec dépistage le 26 novembre
- Fonctionnement des plots devant les issues de secours

1/ Approbation du PV du CHSCT du 4 juin 2013

Le PV est adopté à l'unanimité par les membres du CHSCT.

2/ Suivi des points soulevés au dernier CHSCT

-Etude ADEME:

Mr Stéphane Brette prend la parole et demande en tout premier lieu à ce que les sacs pillons ne soient pas trop chargés et pas au delà de la moitié du sac. Le poids plein est de 16 kg, les personnes qui en font la collecte doivent être ménagées.

L'étude a pour objectifs d'identifier l'ensemble des déchets produits par l'université et le CROUS , de poser un diagnostic clair de leur traitement afin de mettre en place des filières sélectives d'évacuation et de si possible les réduire à la source. Le secteur des déchets et sa réglementation sont en évolution rapide. Par exemple, il existe une réglementation depuis 2 ans qui oblige le CROUS au traitement sélectif des déchets putrescibles. En absence de données sur les volumes hebdomadaires de ces déchets, il est compliqué de mettre en place une filière pour leur collecte ou taritement sur place. Pour ces déchets, la réduction à la source du gaspillage alimentaire est une autre piste.

-Fauteuil d'évacuation PMR: Jean Luc Guinot estime que le système n'est pas simple à mettre en œuvre car le fauteuil a été testé. Néanmoins cela fonctionne. En conséquence 1 fauteuil est budgétisé pour l'année 2014. Le coût est d'environ 1900€ comprenant également la formation de 15 personnes. Le poids du fauteuil est de 7kg

-Défibrillateur : l'achat de 3 défibrillateurs est prévu en 2014. Le coût est de 990€ par défibrillateur et de 250€ pour le contrat d'entretien (tester 1 fois par an , registre d'entretien..). La localisation de tous les défibrillateurs par bâtiment, sera la suivante : B-G-F-BU-SUAPS-H-E . L'installation à l'entrée du bâtiment B pour un accès immédiat à tout usager est prévue pour le mois de décembre. Une seule situation a nécessité

l'usage du défibrillateur. Il est envisagé d'installer des panneaux informant de l'existence de défibrillateurs et rappelant le numéro d'urgence.

-**Ascenseurs** : intervention de Mr Patrick Bobin. Les ascenseurs C et D ont été achevés en août dans les délais prévus ce qui diminue fortement les pannes. La gestion des prestataires s'est améliorée avec des réunions de mise au point régulières. Les délais de désincarcération sont de ¾ d'heure au maximum. Le problème majeur reste au bâtiment G du fait d'une sur-utilisation des usagers et des surcharges. Il en résulte des interventions de dépannage en moyenne de 4 fois par semaine. Les campagnes d'affichage n'y changent rien et la mise en place d'un système de mesure de surcharges pour empêcher le fonctionnement des ascenseurs est complexe. Néanmoins l'exploitant actuel est en phase de diagnostic de tous ces problèmes, les relations sont étroites et la réactivité d'intervention bonne.

-**Déneigement** : intervention Mr Patrick Bobin :

- Quelques chiffres : 4,8km de voiries à déneiger. Stock actuel 7 tonnes de sel.
- Les interventions sont priorisées en fonction des moyens humains et matériels et en fonction des évènements dans les lieux suivants :
 - Arrivée gare. bien que la passerelle depuis la gare est sous la responsabilité de la SNCF et RATP l'entretien n'est jamais fait. L'université déneige jusqu'en haut pour protéger les usagers.
 - Galerie A-E
 - Accès aux bâtiments (coordination Moyens Généraux)
 - Accès piétons parking
- Les moyens humains matériels de l'université ne permettent pas de traiter les voiries. La Mairie peut intervenir mais après avoir traité son réseau, dans les faits cela ne se fait jamais.
- Afin de faciliter la mise en place du dispositif, un plan d'action va être établi début décembre en lien avec les moyens généraux et la surveillance météo accrue.

Mr Jean François Balaudé évoque l'amélioration des relations avec la mairie qui peut faire espérer un meilleur engagement de leur part.

Mr Frédéric Dufaux demande qui porte la responsabilité en cas d'accident sur la passerelle. Il s'agit de la SNCF/RATP

Me Elisabeth brunet interroge sur le fonctionnement de Saint Cloud. Le gardien déneige l'accès au pôle de Saint Cloud. A Ville d'Avray, la priorité est donnée aux accès escaliers et aux cheminements vers les bâtiments.

3/ Amiante et retour sur les travaux de désamiantage

Travaux désamiantage Salles A204 et E204 :

- Retrait des dalles vinyles et réfection des sols.
- 5 intervenants pour les travaux sur l'amiante avec 2 intervenants chargés de la réfection des sols.
- Le coût est de 51k€ soit 480€ TTC/m²
- Notification entreprise 1 août / fin de l'opération 30 octobre. (3 semaines de travaux sur site pour l'amiante)

Bilan :

- Bon déroulement de chantier (bonne entreprise, conditions d'intervention aisées avec salles adjacentes) une zone technique de repli a facilité les travaux
- Forte complexité d'organisation des travaux avec 7 intervenants,
- Délais difficiles, les opérateurs économiques sont très sollicités,

- Les contraintes d'exploitations complexes (usage, déménagement, arrêt d'exploitation)
- Coûts élevés

Conséquences :

La programmation est obligatoire y compris sur les opérations de travaux courant. L'intervention urgente est très difficile. Un appel d'offre est en cours pour réduire les délais d'intervention. Mais les entreprises sont à flux extrêmement tendu.

Consolidation des procédures :

- Travaux de désamiantage : préparation du marché en cours.
- Dossier Technique Amiante (DTA) : mise à jour en cours
- Adaptation du marché revêtement de sol avec poste réparation de chape. Fait
- Missions de diagnostic / Missions de mesures,
- Mission de Coordination Sécurité Prévention Santé (CSPS) ou Intégration de la compétence en interne.

Etat du plan de formation des agents

8 agents (susceptibles d'intervenir, car seules les fortes dégradations seront désamiantées) sont actuellement formés, soit 1/3 . Le programme de formation est en cours mais là encore il y a saturation des organismes habilités

Mr Jean François Balaudé précise que l'amiante est présente dans les sols de la barre A/E et F/G, à la BU et au bâtiment B de Ville d'Avray. Le coût pour la BU est de 5 millions d'euros, l'estimation pour l'université est de 20 millions pour l'étude et les travaux de neutralisation. Impossible pour l'université de lancer des travaux de telle ampleur, l'aide financière du rectorat est de 320 000 €. Néanmoins l'objectif reste d'anticiper le plus possible.

Mr Patrick Bobin confirme que des bâtiments concernés sont surveillés, la dégradation des sols conduit à faire une mesure des taux d'exposition. Une dégradation du sol et un résultat positif des mesures entraînent alors une intervention.

Me Ana Fave Bonnet demande à ce que l'on visite la salle C202 qui a un sol dégradé. Elle demande par ailleurs comment faire remonter les informations. Un rappel est fait de l'usage des registres hygiène et sécurité Mr Puychaud Chaudot précise que c'est un outil pour tous qu'ils sont lus chaque semaine. Une nouvelle information est encore à faire pour informer chaque responsable d'UFR et faire circuler l'information. Prévoir des affiches dans les cabines des appariteurs.

Mr Puichaud Chaudot rappelle que le bâtiment A /E date de 50 ans la construction est solide mais avec l'usage les matériaux se dégradent et les moyens sont limités, le traitement va au plus urgent.

Mr Frédéric Dufaux estime que le traitement en terme de finance risque de couvrir les 50 prochaines années et manifeste son inquiétude sur la possible réalisation des travaux.

Mr Jean François Balaudé confirme qu'il est important de prendre de l'avance pour permettre de rationaliser les travaux les uns après les autres, le risque existe d'être rattrapé par l'usage et l'usure. Le coût total estimé à 20 millions, représente le budget annuel de l'état alloué à ce problème, pour l'ensemble du territoire.

4/ Point sur le programme des travaux

Mr Patrick Bobin présente les travaux les plus importants à venir, de nombreuses autres opérations d'entretien et d'amélioration sont prévues mais de moindre importance:

- Mise en sécurité incendie du bâtiment F
- Révision de l'éclairage au sous sol du bâtiment A/E
- Modernisation et mise en conformité des ascenseurs bâtiments F, DD,L. Travaux qui entraîneront un arrêt d'une demi journée
- travaux concernant les espaces extérieurs arrière bâtiment G

Une mise au point et un bilan seront présentés auprès de chaque intéressé concerné par les travaux.

5/ Point général sur la rentrée universitaire : conditions d'accueil des étudiants, condition de travail

Absence des étudiants et donc pas de retour de la situation de cette rentrée.

Me Elisabeth Brunet s'étonne de l'absence de rampe d'accessibilité au bâtiment C qui est un des lieux d'accueil des étudiants lors des inscriptions.

Mr Jean Luc Guinot précise que la commission accessibilité a donné son feu vert mais reconnaît qu'une réflexion sur les inscriptions est nécessaire.

Me Haoua Zéroual évoque les problèmes d'évacuation du bâtiment C vers les bâtiments B ou D c'est à dire au plus loin pour les PMR (personnes à mobilité réduite). Elle souhaite assister à la visite de la commission sécurité. La commission accessibilité doit pouvoir se faire entendre.

Mr Stéphane Brette évoque la charte de 2007 qui a été renouvelée en 2012 ([cliquer ici pour lire la charte](#))¹. Le CA de notre université a ratifié cette charte en 2013. Celle ci mentionne à l'article 2 : *Chaque établissement élabore sa politique en la matière et en définit les axes stratégiques sous formes d'un schéma directeur pluriannuel adopté en conseil d'administration. Le schéma directeur couvre l'ensemble des domaines concernés par le handicap (étudiant-e-S, personnels, formation et recherche, accessibilité). Il présente les priorités stratégiques retenues par les établissements, au regard des obligations fixées par la loi. Il explicite le pilotage et les modalités de mise en oeuvre, décrit les actions engagées et à venir et précise le calendrier. Il est articulé avec les schémas directeurs existants.*

L'objectif est d'établir ce schéma directeur dans l'année, avec l'aide d'une commission.

Mr Didier Ramond rappelle qu'une commission handicap existe déjà mise en place par Me Hachache et qui sera reprise par le nouveau DRH. Il faut donc éviter trop de commissions, celle ci devra travailler sur l'accueil des personnes handicapées et sur le schéma directeur.

Mr Jean François Balaudé confirme que cette commission doit prendre le sujet dans sa globalité avec le CROUS, la SNCF et la RATP

Mr Jean Luc Guinot évoque les difficultés de certains étudiants. 20 étudiants couchent dehors sur le campus dans un même temps 20 chambres sont disponibles au CROUS mais non accessibles car le problème est de payer un loyer. Néanmoins Mr Guinot a pu placer 14 étudiants dans des familles à Nanterre. Reste le problème pour 5/6 personnes car le 115 n'intervient plus, faute de place.

Dr Florence Dubar fait un point sur les conditions de travail. Les risques psychosociaux et l'altération de la santé mentale que cela induit font l'objet de beaucoup de consultation. L'accord cadre du 22/10/2013 vise à intégrer ces risques dans les politiques de prévention ce qui conduit à une obligation en terme de moyens. Deux jours de formations sont obligatoires pour les membres du CHSCT. Un plan de prévention doit être mis en place avec un contrôle qui devrait avoir lieu en 2016. L'objectif est de régler les dysfonctionnements dans les services, pour cela une structure spécifique devrait être mise en place.

Mr Frédéric Dufaux précise que la fiche EVRP (évaluation des risques professionnels) évoquée lors du dernier CHSCT sera présentée au prochain CHSCT

6/ Point sur l'occupation des salles de cours

Mr Jean Marc Marty et Mr Stéphane Brette sont en charge de ce sujet. Problème considérable qui crée des mauvaises conditions de travail et a même conduit à la séquestration d'une enseignante. Mr Marty évoque les difficultés entre la pression ou la tension de certaines situations et une autre réalité par exemple un amphi B2 occupé par un groupe de 17 étudiants.

Mr Stéphane Brette évoque la mise en place d'un outil de gestion des plannings (Salles, Etudiants, Enseignants) depuis 2008 sur le site de ville d'Avray. Celui ci a permis d'optimiser l'occupation et la disponibilité des salles tout en améliorant de manière importante les conditions de travail des étudiants et collègues (enseignants & BIATOSS).

1 http://cache.media.handi-u.fr/file/Mediatheque/25/0/CharteUniversiteHandicap4mai2012_235250.pdf

Me Haoua Zéroual évoque les réticences car il existe un sentiment d'appropriation des locaux, un sentiment de propriété des salles.

Mr Stéphane Brette confirme que la complexité n'est pas liée à un nouvel outil mais aux changements de pratiques nécessaires pour bénéficier de tous les avantages d'un outil moderne. La réflexion actuelle tourne autour d'un outil adapté aux besoins, qui ne se surajouterait pas aux outils actuels mais qui les remplacerait

Mr Frédéric Dufaux évoque aussi le problème de sécurité lié au surnombre.

Mr Jean François Balaudé pose les problèmes liés aux licences suivies dans différentes UFR avec plusieurs disciplines et les difficultés d'harmonisation des emplois du temps. Certaines UFR ont une occupation des lieux à 80 % ce qui laisse une possibilité de 10 à 15 % pour une UFR tendue.

L'augmentation du patrimoine immobilier universitaire en France a été très importante depuis 2000; (5millions de m2 supplémentaires pour atteindre 18.6Mm2 en 2012). Le ministère ne veut plus de nouvelles constructions et favorisera à l'avenir la rénovation. Toute demande de nouvelle construction, nécessitera pour l'université une justification fine de l'usage de ses locaux et de la mise en place effective d'un outil de gestion de ceux ci.

Mr Stéphane Brette précise en outre que les coûts d'exploitation de ces éventuels nouveaux locaux seront à la charge de l'université, la dotation du MESR n'incluant plus spécifiquement les m2 de bâtiments comme c'était le cas autrefois.

Mr Didier Ramond explique qu'il y a des réservations de précaution donc non utilisées, il faut un changement de pratique.

Me Fonseca Brefe évoque les manques de salles pour les colloques qui obligent les enseignants à louer à l'extérieur.

Mr Stéphane Brette pose le problème de l'outil actuel qui est mal utilisé. Il est actuellement utilisé comme outil de réservation de salles et non comme un outil de gestion de planning de salles/étudiants/enseignements. Cela induit des surréservations de précaution qui nuisent à la disponibilité de locaux non utilisés.

7/ Bilans accidents de travail, arrêts maladie

Report de ce point au prochain CHSCT

8/ Observations des registres hygiène et sécurité

8 observations sont faites sur les registres

Registre hygiène et sécurité

BU	Le 17/09/2013	Etudiant	Froid dans les salles	Service technique informé – intervention
BU	Le 17/07/2013	Personnel	Chaleur excessive	Service technique informé – intervention

Bâtiment E salle E 03	Le 25/11/2013	Personnel	Travaux non terminé pouvant être la cause d'un risque	Patrimoine informé – intervention
Bâtiment E – salle E 14	22/11/2013	Personnel	Dalles détériorées	Patrimoine informé – intervention
Bâtiment E – salle E03	22/11/2013	Personnel	Dalles détériorées	Patrimoine informé – intervention
Bâtiment E – salle E03	22/11/2013	Personnel	Dalles détériorées	Patrimoine informé – intervention
Bâtiment V	30/10/2013	Personnel	Alarme non audible du 5 étage	Service sécurité informé et intervention de la société de maintenance
Bâtiment R	26/09/2013	Personnel	Toilette du 2 étage est infecte	Le 2 étage est fermé et réservé au personnel

Mr Jean François Balaudé évoque le problème de la baisse de température des salles le samedi, notamment dans la salle des thèses. Il serait nécessaire de croiser le chauffage avec l'occupation des salles.

Mr Patrick Bobin rappelle que dans un souci d'économies, le chauffage le samedi est conditionné à l'existence d'une activité prévisionnelle présente dans l'outil de réservation de salles ADE. Les dysfonctionnements relatés sont liés au fait que la réservation des salles des thèses ne se fait pas dans le même outil (ADE) que les autres salles, ce qui nécessite un rapprochement manuel de données afin de les transmettre à l'exploitant Dalkia (chargé du chauffage). Il rappelle que la température réglementaire dans les bâtiments d'enseignement, d'administration ou recevant du public doit être en moyenne de 19° (Article R 131-4 du code de la construction). Il demande à ce que les problèmes soient signalés au plus vite pour que l'intervention soit rapide, prévenir aussi quand les températures sont trop faibles ou quand les fenêtres ferment mal. L'usage des radiateurs électriques d'appoint entraîne une consommation énorme. Mr Brette précise qu'un bilan des convecteurs pirates a été fait car il pose un double problème : augmentation massive de la consommation et surtout présence d'éléments chauffants proches de matériel combustible (papiers). Certains convecteurs fonctionnent même 24H/24H. En cas de froid la surconsommation est de l'ordre de 30 à 40 % et engendre des couts importants pour l'université . A terme l'usage de ces chauffages d'appoint devrait être strictement encadré. Un effort est demandé à tous les usagers pour réduire l'utilisation de ces convecteurs (limiter la température) et dans tous les cas de les éteindre le soir.

9/ Cellule sécurité incendie : point sur la sécurité, calendrier d'exercices d'évacuation, guides d'évacuation

Mr Jean Luc Guinot signale que l'avis défavorable de la commission de sécurité, de l'exploitation du bâtiment de la barre du A à E n'est toujours pas levé. L'objectif est de lever cet avis défavorable début 2014. Une cellule sécurité incendie spécifique a été constituée. Les travaux importants sont soumis à l'avis de la commission de sécurité. La vérification de tous les éléments de sécurité, les contrôles règlementaires sont faits par des organismes de contrôles. Le personnel de sécurité doit être formés et des exercices d'évacuations pratiqués.

Mr Puichaud Chaudot présente les missions de la cellule sécurité : maintenance des sécurités incendies, coordination avec les sociétés externes, assurer les interfaces entre les moyens généraux et le patrimoine. Rédaction du projet soumis à la DGS

Mr Didier Ramond annonce la création d'un poste d'assistant ingénieur.

Un calendrier prévisionnel d'exercice d'évacuation a été établi pour ce dernier mois 2013.

Recrutement et formation des guides d'évacuation. Mise à jour de la liste chaque année en fonction du mouvement des personnels. Cette cellule est en cours de création et d'organisation et devra être validée par Mr Ramond.

Concernant les guides d'évacuation, le recrutement se fait sur la base du volontariat, il n'y a pas un nombre requis mais le principe est de 2 personnes par étage. Un travail reste à faire pour sensibiliser les enseignants.

Concernant les chaînes sur les portes de sorties, telles que dans le bâtiment E, ce sont des chaînes pompiers qui se cassent très facilement. Les portes sont en position automatique de fermeture pour éviter les entrées. Il est nécessaire d'informer la collectivité de cet usage et du fonctionnement en cas d'incendie.

10/ Document unique

Mr guinot prend le relais de ce dossier en l'absence de Me Zouita

11/ Questions diverses

- ▲ **Remplacement de Me Zouita :** Me Blayo demande si Me Zouita va être remplacée. Mr Ramon précise qu'elle le sera à compter de son congé parental.
- ▲ **Journée SIDA avec dépistage ce même jour au service médical:**
Simple information.
- ▲ **Question sur le fonctionnement des plots devant les issues de secours :** Mr Bobin explique que les plots destinés à empêcher l'accès au tout venant était régulièrement enlevé voire perdu. Le coût du remplacement d'un plot est de 500€. La décision de modifier le système a pour objet de limiter le mauvais usage. Ils fonctionnent donc avec des plaques à vis. Le service du patrimoine possède aussi les clés pour permettre l'accès des secours sans perte de temps. Mais le fonctionnement de ce nouveau système restera à vérifier et des ajustements pourront être possibles.

RELEVÉ DES DÉCISIONS:

- installation du défibrillateur dans le hall du bâtiment B en décembre
- rappel de l'usage du registre hygiène et sécurité auprès des responsables des UFR. Affichage dans les cabines d'appareilleurs

- Fiche EVRP pour prochain CHSCT
- Information à l'ensemble des usagers, concernant le fonctionnement des portes de sortie de secours munies de chaînes.
- Inviter Me Zéroual à la visite de la commission de sécurité

Fin de séance: 18h00

Jean-François BALAUDE, Président du CHSCT



Mireille BLAYO, secrétaire du CHSCT

Mireille BLAYO, secrétaire de séance